

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :

3 056 189

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national :

16 01360

⑤1 Int Cl⁸ : **B 63 B 39/06** (2017.01)

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 16.09.16.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 23.03.18 Bulletin 18/12.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été
établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : DELBARBA WILLY — FR.

⑦2 Inventeur(s) : DELBARBA WILLY.

⑦3 Titulaire(s) : DELBARBA WILLY.

⑦4 Mandataire(s) : DELBARBA WILLY.

⑤4 DISPOSITIF STATIQUE DE STABILISATION A L'ARRET DES BATEAUX DE PLAISANCE.

⑤7 Dispositif statique de stabilisation à l'arrêt des bateaux
de plaisance qui permet de réduire les mouvements ondula-
toires de gîte de la coque des bateaux de plaisance lors des
arrêts du bateau. Ce dispositif est particulièrement prévu
pour améliorer le confort des occupants du bateau lorsque
l'on souhaite s'arrêter et ne pas subir les oscillations dues
aux vagues.

FR 3 056 189 - A1



DESCRIPTIF

DISPOSITIF STATIQUE DE STABILISATION A L'ARRET DES BATEAUX DE PLAISANCE

Ce dispositif est installé sur les tableaux arrière des bateaux de plaisance.

Le principe de ce dispositif est basé sur la viscosité et la densité de l'eau.

5 Ce dispositif est prévu pour stabiliser les ondulations de gîte des bateaux de plaisance à l'arrêt suite aux clapots présents lors des mouillages forains près des côtes.

Ces clapots ont une fréquence moyenne de 2 secondes et une amplitude d'une dizaine de centimètre par beau temps.

10 Le principe de ce dispositif est de faire appel au principe de la résistance d'une surface plane dans l'eau à se déplacer rapidement suivant l'axe X (Fig. 3).

Ce dispositif amplifie la résistance de déplacement du panneau stabilisateur grâce à un positionnement à une distance d'environ 2 mètres sous la coque du bateau.

15 Ce dispositif est composé d'une plaque plane ou courbe concave (3) se fixant sur le tableau arrière des bateaux (7) et en dessous de la plage arrière (2). Elle est pourvue d'un bras télescopique (4) qui permet de la faire plonger à la verticale sous le bateau (1). Une commande par vérin hydraulique permet de faire descendre cette plaque
20 lors de l'arrêt du bateau.

Deux câbles (5) ancrés sur les extrémités du tableau arrière du bateau rigidifient l'ancrage de la plaque stabilisatrice en profondeur.

25 L'effet levier important de la plaque plongée sous l'eau permettra d'opposer une force importante de résistance lors des variations rapides du bateau pour les fréquences rapides engendrées par les clapots de la mer (fréquence environ de 2 à 3 Hz).

Cet effet de levier permet de ne pas avoir besoin d'installer une surface de plaque
30 trop grande.

En position non active, ce dispositif est rétracté sous la plage arrière et n'encombre pas cette dernière.

REVENDEICATIONS

1°) Dispositif statique de stabilisation à l'arrêt des bateaux de plaisance caractérisé en ce qu'il n'y a aucune pièce en mouvement servant à stabiliser la gite à l'arrêt du bateau.

5 2°) Dispositif statique de stabilisation à l'arrêt des bateaux de plaisance caractérisé selon la revendication 1 par l'action de placer une plaque ne faisant pas partie de la coque et se plaçant à une certaine distance du dessous de la coque..

10 3°) Dispositif statique de stabilisation à l'arrêt des bateaux de plaisance caractérisé selon la revendication 1 et 2 par un système télescopique emmenant la plaque stabilisatrice à distance sous le niveau de la mer automatiquement.

15 4°).Dispositif statique de stabilisation à l'arrêt des bateaux de plaisance caractérisé selon les revendications 1, 2 et 3 par l'utilisation de câble pour rigidifier la position de la plaque stabilisatrice en position active sous la mer.

5°) Dispositif statique de stabilisation à l'arrêt des bateaux de plaisance caractérisé selon les revendications 1,2,3, 4 par une utilisation d'une plaque de résistance plane ou courbe afin d'optimiser les résistances de déplacement dans l'eau.

Fig 1

3056189

